

Élections 2015 : L'infrastructure est un investissement dans notre prospérité

Le Canada a besoin du leadership du gouvernement fédéral et d'une vision pour l'infrastructure

- Les trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) devraient travailler vers l'objectif commun de ramener les investissements dans l'infrastructure à 6 % du PIB.
- Les investissements dans l'infrastructure devraient être stratégiques, à long terme et prévisibles afin de procurer la meilleure valeur et le meilleur rendement pour les Canadiens.
- Les investissements dans l'infrastructure doivent être fondés sur un processus d'application clair, efficace et transparent qui reflète les besoins démontrés des collectivités et de l'économie.
- La gestion des actifs d'infrastructure par les collectivités est requise pour démontrer et prioriser les besoins et pour mesurer objectivement le succès des investissements dans l'infrastructure.

Les bénéfices pour les Canadiens

- L'infrastructure est une responsabilité fondamentale du gouvernement et est vitale à la prospérité du Canada ainsi qu'à la qualité de vie économique, sociale et environnementale des Canadiens.
- L'infrastructure est un investissement qui contribue à notre croissance économique, qui renforce et qui relie nos collectivités, et qui protège notre environnement.
- De nombreuses études ont déjà démontré le lien entre les investissements dans l'infrastructure et le rendement économique du pays.

La situation actuelle

- Les récents investissements dans l'infrastructure par tous les paliers de gouvernement ont contribué à améliorer la qualité et la capacité de l'infrastructure publique du Canada.
- Bien qu'ils soient importants, les récents investissements ne suffisent pas à répondre à tous les besoins existants ou émergents relatifs en termes d'infrastructure.
- Depuis 2006, les investissements dans l'infrastructure au Canada représentent une moyenne de 3,4% du PIB, contre 2,5 % lors de la période 2001-2006.
- Par contre, même avec les récents programmes et initiatives du gouvernement, les investissements dans l'infrastructure demeurent bien au-dessous des 6 % du PIB alloués à l'infrastructure dans les années 1950 et 1960.
- Certains des principaux concurrents économiques du Canada, dont la Chine et l'Inde, investissent jusqu'à 9 % de leur PIB en projets d'infrastructure.
- L'AFIC s'engage à continuer de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et avec d'autres parties intéressées pour assurer le succès du programme d'investissement.

Questions posées aux partis politiques fédéraux

- Quelle est la position de votre parti sur les investissements à long terme dans l'infrastructure par le gouvernement fédéral? Comment allez-vous assurer que les investissements dans l'infrastructure sont stratégiques et prévisibles afin de garantir la meilleure valeur et le meilleur rendement des investissements pour les Canadiens?
- Comment votre parti prévoit financer les investissements dans l'infrastructure? Quel est le niveau de responsabilité approprié pour financer et gérer des projets d'infrastructure par chaque palier de gouvernement (fédéral, provincial et municipal)?

- Comment votre parti prévoit travailler avec les parties intéressées, incluant les provinces et les territoires, pour s'assurer que les programmes d'infrastructure seront appuyés par un processus de mise en œuvre efficace et transparent qui reflète les besoins des collectivités et des entreprises?
- Comment votre parti entend encourager et appuyer la gestion d'actifs par les collectivités afin de prioriser les besoins et de mesurer le rendement des investissements dans l'infrastructure?

Pour plus d'information, communiquez avec :

John Gamble, CET, P.Eng.
Président et chef de la direction, AFIC-Canada
(613) 236-0569, poste 201, jgamble@acec.ca